



Rospez'infos

Le magazine communal d'informations

Rospez Infos

Journal d'Informations Municipales

juillet 2012

Le Mot du Maire

Rospéziennes, Rospéziens,

Après un printemps maussade, nous retrouvons des températures et une météo de saison qui je l'espère vous permettront de passer d'agréables vacances.

Cette édition d'été de notre revue municipale me permet de revenir sur les faits marquants du 1er semestre 2012.

Au mois d'Avril le conseil municipal a voté le budget, exercice compliqué et indispensable, afin de maintenir le développement de notre commune.

Depuis maintenant un an, le conseil municipal travaille sur le dossier de remplacement des médecins et sur le maintien des services de santé sur la commune. Au mois d'avril, le kinésithérapeute se retrouvant sans local, le conseil municipal a mis tout en œuvre pour que le service ne quitte pas la commune. Une pièce a été aménagée à l'arrière de la mairie, dans le local associatif. Le 1er avril Mr Thuault a pris possession de son nouveau local et poursuit son activité sur la commune.

Concernant le médecin généraliste, après de nombreux contacts bien souvent difficiles, nous sommes en mesure de vous annoncer l'installation du Docteur Chardonnet, venu de Grenoble. Son installation sera effective le 6 septembre.

Au mois de juillet, afin de conserver l'offre de santé, le conseil municipal a choisi d'acquérir le cabinet médical du Docteur Gaulin, 36 route de Saint Marc. Cette acquisition nous demande un effort financier conséquent, puisque aucune aide ne nous a été accordée pour cette opération.

Le lotissement communal est en cours de réalisation, la première tranche des réseaux téléphone, eau potable, eaux usées, eau pluviale est achevée. Début septembre, les services du syndicat d'électricité interviendront pour la réalisation des réseaux éclairage et déserte des lots.

La vente des lots est achevée et nous validerons les permis de construire début septembre. La société BSB, bailleur des logements sociaux, pourra également lancer la construction des 5 logements prévus dans le lotissement.

Bonnes vacances à toutes et tous,

Jacques Robin

SOMMAIRE

Page 2:

Le mot du Maire

Page 3:

Médecins, Ecole, Travaux

Page 10:

Bouchons d'Amour 22

Page 11:

ERDF, Ker Uhel Contacts

Page 12:

Assistantes maternelles,
état civil, Urbanisme

Page 13:

Le monde associatif

Page 21:

Navette express,
BreizhGo.com

Page 22:

Vélek'tro, Sudoku

Page 23:

Les infos pratiques

Directeur de la publication, Jacques Robin
Création, mise en page, Thierry Mahé

Un nouveau médecin à Rospez

Le Docteur CHARDONNET a choisi notre commune pour s'installer. Elle arrive de la région Grenobloise. L'ouverture du cabinet, anciennement Dr Gaulin, 36 route de Saint-Marc, est prévue dès la première semaine de septembre. Les coordonnées téléphoniques du Dr CHARDONNET vous seront communiquées par voie de presse à la rentrée.



Le cabinet de René THUAULT, votre kinésithérapeute, se trouve désormais place de la mairie, accès par le local des associations, derrière la poste. Vous pouvez le joindre au:
02 96 23 07 98
06 81 07 57 64

Une calculatrice pour les futurs collégiens

Le maire a convié les élèves des deux écoles qui entreront en 6ème à la rentrée prochaine. Ce sont vingt et un enfants qui ont reçu la traditionnelle calculatrice dont ils devraient faire bon usage. Étaient concernés Frédéric Hamon, Youna Bégué, Laura Broudic, Léna Chuberre, Alexandra Corlay, Baptiste Davai, Joan Guigni, Evan Guillout, Mathias Le Gall, Jade Mabon, Salomé Marous, Yann Menguy, Maëlian Michel, Erwan Rigal, Julien Rousseau, Maël Boizard, Marine Caroff, Alan Geffroy, Bastien LeGuyader, Ewen Morvan et Alexandre Tiec.



Fin des travaux au terrain des sports

L'espace vestiaire du club de football était devenu vieillot et peu fonctionnel. La municipalité a ainsi décidé, voici quelques mois, de rénover l'ancien et de procéder à une extension, à vocation de vestiaires joueurs, locaux arbitres et sanitaires. En parallèle, les tribunes et la main courante ont également retrouvé une jeunesse.



Conseils municipaux

Séance du 15 février 2012

Projet de construction de 5 logements locatifs sociaux au Lotissement Park Guen - Lots 12, 13, 14, 15 et 16

Le Conseil Municipal de ROSPEZ,

- VU le Plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 8 septembre 2004 et modifié le 16 juin 2010,

- VU le permis d'aménager du lotissement communal Park Guen délivré le 10 novembre 2011,

Entendu les explications du maire, et sur sa proposition, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de faire construire 5 logements locatifs H.L.M (4 P.L.U.S. et 1 P.L.A.I.O.) sur le terrain cadastré Section ZD parcelle n° 546, d'une superficie d'environ 1 500m².

- Décide de confier la réalisation de ce projet à la Société BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE.

- Demande l'inscription de l'opération dans la programmation de l'année 2012.

- Décide que la Commune apportera le terrain d'implantation viabilisé qu'elle cèdera à l'Euro Symbolique à la Société B.S.B. En contrepartie la Société B.S.B. versera à la Commune de ROSPEZ une participation forfaitaire d'un montant de 25 000 euros, soit 5 000 euros par logement.

- Décide que l'acte de cession du terrain sera passé sous forme administrative et rédigé par le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor. A cet effet la Commune de ROSPEZ donne son accord pour que « l'Unité Procédures du Centre de Gestion des Côtes-d'Armor » intervienne en qualité de rédacteur de l'acte, par mise à disposition de personnel spécialisé. Les frais engagés par la Commune de ROSPEZ à cet effet seront remboursés par la Société B.S.B.

- Désigne Madame Martine LE DEUC, Adjointe au Maire, chargée de représenter la Commune de ROSPEZ lors de la signature de l'acte (le Maire étant chargé d'authentifier l'acte).

- Accepte de garantir à hauteur de 50%, conjointement avec le Département, les prêts que la Société B.S.B. aura à souscrire près de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'opération.

- Décide d'exempter de Taxe d'Aménagement (anciennement Taxe Locale d'équipement) la Société B.S.B.

- Autorise le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Marché de travaux pour la viabilisation « Résidence Park Guen » - Voirie Provisoire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa précédente délibération en date du 16 novembre 2011, sollicitant une consultation, en la forme de la procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics), pour les travaux de viabilisation de la « Résidence Park Guen »: voirie provisoire.

Le maire donne connaissance au Conseil Municipal du dossier de consultation, l'estimation des travaux étant de 245 833 € H.T, et précise que la consultation en la forme de la procédure adaptée est achevée. L'ouverture des plis s'est déroulé le 30 janvier 2012. Le Maire présente les résultats de cette consultation. Six entreprises y ont répondu. Il propose de retenir l'entreprise ARMOR TP de Paimpol qui s'avère être la mieux placée dans cette consultation en se basant sur les critères de jugement des offres. Le coût H.T. des travaux qu'elle propose est de 156 898,00 €.

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire, ayant pris connaissance du dossier de consultation des entreprises, du déroulement de la procédure de consultation et des résultats de l'ouverture des plis, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le dossier de consultation, ainsi que l'ensemble de la procédure de consultation pour la viabilisation « Résidence Park Guen » Voirie Provisoire.

- Décide de retenir l'entreprise ARMOR TP de Paimpol pour l'exécution des travaux pour un montant de marché H.T. de : 156 898,00 €.

- Autorise le Maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes pièces s'y rapportant avec l'entreprise ARMOR TP.

- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2012 du Lotissement Park Guen.

Délégation donnée au maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal sa précédente délibération en date du 20 mars 2008 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

Il avait été consenti une délégation au maire au titre de l'article L2122-22 20ème alinéa pour réaliser les

Conseils municipaux

Séance du 15 février 2012

lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé à 100 000 euros par année civile.

Le Maire sollicite la modification de ce montant afin de le porter à 200 000 euros maximum par année civile.

Le Conseil Municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré:

- VU la précédente délibération en date du 8 mars 2008,

- VU l'article L 2122- 22, 20ème alinéa,

- DECIDE de donner délégation au maire afin de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 euros par année civile et ce jusqu'à la fin de son mandat, au titre de l'article L2122-22, 20 ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adhésion à l'Association des Maires de France, année 2012

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune adhère pour l'année 2012 à l'association des Maires de France et s'acquitte de la cotisation correspondante fixée à: 588,53 euros pour 2012.

Le Conseil municipal, entendu les explications du maire considérant l'intérêt que représente cette association notre commune, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Décide d'adhérer pour l'année 2012 auprès de l'association des Maires de France , et en conséquence de s'acquitter de la cotisation correspondante fixée à 588,53 € pour 2012, à mandater au profit de l'association départementale des Maires des Côtes-d'Armor qui se charge de reverser à l'association nationale la part qui lui revient.

- les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2012, chapitre 65 dépenses de fonctionnement, article 6574, où sera imputée cette dépense.

Résiliation de la convention pour portage de repas à domicile

Monsieur le maire rappelle que par délibération en date du 26 janvier 2010, le conseil municipal avait décidé d'adhérer au service de portage de repas à domicile mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale de Lannion. En fait, la commune

de Rospez adhère à ce service depuis l'année 2007. Une convention avait donc été signée en ce sens le 28 février 2010 entre le Président du CCAS de Lannion et le maire de Rospez.

Or le service ne fonctionne pas à Rospez. Un très faible nombre de repas à domicile a été comptabilisé sur Rospez au titre de l'année 2011, soit 249 repas entraînant une participation communale de 156,87 € et une participation forfaitaire annuelle 2011 de 4 560 €.

Compte tenu de ce constat, entendu les explications du maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- décide de rompre cette convention du 28 février 2010 et autorise le maire à la résilier, conformément aux stipulations prévues à l'article 7 de ladite convention.

Convention de partenariat entre la commune de Rospez et Lannion-Trégor-Agglomération dans le cadre du Système d'Information Géographique Communautaire

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal du projet de convention de partenariat entre la commune de Rospez et Lannion-Trégor-Agglomération dans le cadre du S.I.G.C (Système d'Information Géographique Communautaire).

Cette convention a pour objet de définir les conditions organisationnelles, techniques, financières et juridiques du Système d'Information Géographiques communautaire.

Le Conseil municipal, entendu les explications du maire, ayant pris connaissance du projet de convention de partenariat réalisé dans le cadre du Système d'Information Géographique Communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve ce projet de convention de partenariat,
- Autorise le Maire à signer cette convention.

Contrat pour contrôle des poteaux d'incendie

Le Conseil municipal sur proposition de Monsieur le Gall, 1er adjoint, approuve le projet de convention de prestation de service pour le contrôle-entretien des 19 poteaux d'incendie de la commune avec la Société Lyonnaise des eaux, soit 50 € H.T. par poteau et par an, et autorise Monsieur LE GALL, 1er adjoint, à signer cette convention.

Conseils municipaux

Séance du 15 février 2012

Inventaire des zones humides sur le Territoire de la commune.

Cet inventaire est maintenant achevé et peut être consulté au secrétariat de Mairie.

Dégradations

Le maire a déposé plainte auprès de la Gendarmerie de Lannion, suite aux dégradations commises sur les bancs des tribunes du stade et sur la sonde du chauffage de l'Ecole publique.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Séance du 12 mars 2012

Avis su le Schéma de cohérence territoriale

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Trégor, dans sa version arrêté au 30 novembre 2011. Ce document, composé de six tomes, traduit le projet d'aménagement et de développement choisi par les collectivités locales du Trégor à l'horizon 2020. Le conseil municipal,

- Vu le projet de schéma de cohérence territorial,
- Entendu les explications du maire, après en avoir débattu, à l'unanimité:
- Emet une observation relative à ce document, dans le tome 6 intitulé: « DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS », à la page 77. Le Conseil municipal souhaite que l'espace de Buhulien soit intégré dans la liste des parcs d'activités de proximité du Trégor, ainsi que la prévision d'extension de cet espace à l'horizon 2020. Hormis cette seule réserve, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet de schéma de cohérence territorial du Trégor.

Demande de fonds de concours auprès de Lannion Trégor Agglomération au titre de l'aide au foncier viabilisé pour les communes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut bénéficier d'un fonds de concours de Lannion-Trégor-Agglomération pour l'aide au foncier viabilisé. En effet, cinq logements sociaux pavillonnaires (adaptés aux personnes âgées et handicapés) seront réalisés au lotissement communal Park Guen, fin 2012 début 2013, le bailleur retenu par la commune social étant la Société Bâti-

ments et Styles de Bretagne. Le montant maximal de l'aide de Lannion-Trégor-Agglomération par logement est de 3000 € (soit 15 000 € pour les 5 logements).

Le Conseil Municipal, entendu les explications du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite l'aide financière de Lannion-Trégor-Agglomération, sous forme de fonds de concours pour le foncier viabilisé, pour la réalisation de 5 logements sociaux pavillonnaires (adaptés aux personnes âgées et handicapés), soit un fonds de concours de 15 000 €.
- Précise que la réalisation de ces logements, dont le bailleur social est B.S.B., est prévue février 2013 (lancement de la consultation octobre 2012).
- Précise que les crédits nécessaires à la viabilisation du foncier du lotissement Park Guen seront prévus au budget du lotissement communal pour l'année 2012.
- Approuve le dossier de demande de fonds de concours auprès de L.T.A.

Contrat de territoire - Clause de revoyure

Le conseil municipal, dans le cadre de la clause de revoyure du contrat de territoire décide de présenter les projets suivants en vue d'une aide financière du Conseil Général et d'un fonds de concours de Lannion Trégor Agglomération :

- Travaux de réfection de la toiture de l'école publique (au-dessus du restaurant scolaire et de la cuisine)
- Travaux de mise aux normes de l'électricité à l'église paroissiale
- Sécurisation des routes de St Marc et de Quemperven (sur RD 65 en agglomération).
- Réhabilitation de la cité Bodiou.

Une réunion à ce sujet est prévue au siège de Lannion Trégor Agglomération le 15 mars 2012.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le rapport annuel pour 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, géré par le Syndicat Intercommunal d'adduction en eau potable de Kreis Treger.

La Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture a rédigé ce projet de rapport avec l'aide des services du Syndicat Kreis Treger. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers

Conseils municipaux

Séance du 12 mars 2012

du service. Après présentation de ce rapport le Conseil municipal :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat Kreis Treger pour l'année 2011. Ce rapport sera tenu à la disposition du public au secrétariat de la mairie de Rospez.

Fixation du tarif de location d'un local pour le kinésithérapeute

Monsieur le Maire informe que depuis le départ en retraite du Docteur Guégan, le kinésithérapeute en place depuis plusieurs années n'a plus de local pour exercer sa profession, le cabinet médical ayant été mis en vente.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de louer, sous la forme d'un bail professionnel, à Monsieur René THUAULT, kinésithérapeute, une pièce située dans l'ancien logement de la poste, d'une superficie de 11,04 m², pour un montant de bail de 140 € mensuel, soit 1680 € annuel.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise le maire à signer le bail à intervenir, qui débutera au 1er avril 2012.

Contrat de prestation des poteaux d'incendie

Monsieur le Maire ne prend pas part à la discussion ni au vote de cette délibération.

Monsieur Michel LE GALL, 1er adjoint au maire, présente au Conseil municipal le nouveau projet de contrat de prestation des poteaux d'incendie de la commune présenté par la Lyonnaise des Eaux, suite aux nouveaux tarifs proposés dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public de la gestion de l'eau, ce qui permet à la commune de bénéficier de prix réduits à compter du 1er janvier 2012.

Il s'agit d'un contrat d'entretien pour les 19 poteaux d'incendie que compte la commune, pour un coût forfaitaire de 50 € H.T. par poteau d'incendie.

Ce contrat est prévu pour une durée de quatre années renouvelable par période de quatre années. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve ce nouveau contrat de prestation de poteaux d'incendie ;

- Autorise Monsieur Michel LE GALL, 1er adjoint au Maire, à le signer avec la Lyonnaise des Eaux, Agence Bretagne Centre, sise à Ploumagoar.

Subvention de fonctionnement à la Caisse des Ecoles de ROSPEZ, avance sur dotation 2012

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter un acompte sur le montant total de la subvention de fonctionnement qui doit être attribué à la Caisse des Ecoles de ROSPEZ pour l'année 2012, ceci afin de garantir un volet de trésorerie nécessaire au bon fonctionnement de la Caisse des Ecoles. Il propose le montant de 10 000 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la proposition du maire,

- Vote un acompte de subvention de fonctionnement pour 2012 à la Caisse des Ecoles de Rospez de 10 000 €,

- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2012 de la commune chapitre 65 article 657361.

Centre de Loisirs pour les vacances de Pâques

Le centre de loisirs, pour les vacances de Pâques, sera ouvert du 10 au 13 avril 2012, de 9h30 à 17h30, pour les enfants de 3 à 12 ans. Une garderie sera mise en place dès 7h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir. Une sortie patinoire est prévue le vendredi, pour les 6/12 ans. Un suppléant de 3 € sera réclamé pour les enfants inscrits uniquement à cette sortie.

De même une sortie au parc Woupi pour les 3/5 ans est programmée. Un supplément de 3 € sera réclamé pour cette sortie, et un supplément de 6 € pour les enfants uniquement inscrits à cette sortie du vendredi 13 avril.

Le conseil municipal approuve ce programme et les suppléments de tarifs prévus ci-dessus.

Séance du 21 mai 2012

Sécurisation de la route de St Marc et de la route de Quemperven, réhabilitation de la Cité Bodiou

Le Maire a présenté au conseil municipal le dossier projet relatif à la sécurisation de la route de St-Marc et de la route de Quemperven et à la réhabilitation de la Cité Bodiou. Ce dossier préparé par AT OUEST tient compte des observations formulées par l'agence technique départementale de Lannion, en effet il s'agit d'intervenir sur la route départementale n°65.

Conseils municipaux

Séance du 21 mai 2012

Des dossiers de demande de subventions seront réalisés et déposés auprès des services de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux programme 2013, et auprès du Conseil Général des Côtes-d'Armor et de Lannion-Trégor-Agglomération.

Subventions communales 2012

Article 6574 – chapitre 65 - subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes

ASSOCIATIONS	2012
AMICALE CYCLOTOURISTE	723,16 €
AMICALE DES AMIS ECOLE PUBLIQUE	122,21 €
AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	832,24 €
AMICALE LAIQUE ROSPEZ	626,20 €
APEL	122,21 €
ASSOCIATION RO'SPERED	122,21 €
CLUB SPORTIF ROSPEZIEN(déplacement match guingamp)	205,00 €
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	122,21 €
CLUB SPORTIF ROSPEZIEN	2 578,53 €
CLUB SPORTIF ROSPEZIEN (pour déplacement des jeunes)	601,96 €
CLUB STEP FORM	122,21 €
GYM FEMININE	122,21 €
COMITE DES FETES	801,94 €
F.N.A.C.A	122,21 €
LES AIGUILLES ROSPEZIENNE	122,21 €
LES PETITES MAINS	122,21 €
RANDO ROSPEZ	122,21 €
SOCIETE DE CHASSE ROSPEZIENNE	122,21 €
LES AS DU VOLANT	122,21 €
BANQUE ALIMENTAIRE	763,00 €
VILLE DE LANNION-SECTION D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE	297,22 €
ASS DES DONNEURS DE SANG DU LEGUER	100,00 €

Article 657362 - Chapitre 65 - Subvention de fonctionnement aux CCAS:

- 6 162,00 € de subvention pour le CCAS de ROSPEZ
- 1 932,00 € de subvention pour le CCAS de LANNION au titre du portage de repas.

Programme de voirie 2012

Après consultation de la commission communale de voirie, le Maire propose au conseil municipal d'approuver le programme de voirie suivant pour l'année 2012:

- Route du Croas Diben
- Route de Gouric
- Route de Yell

Le maire communique au conseil l'estimation prévisionnelle de ces travaux, établi par les services de la DDTM Lannion. Le Conseil municipal, entendu

les explications du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Approuve le programme de voirie détaillé ci-dessus, pour une estimation totale de 62 070 € H.T. soit 74 235.72 € TTC.

- Demande à Monsieur le Maire de lancer une consultation d'entreprises sous la forme de la procédure adaptée suivant l'article 28 du code des marchés publics, pour ces travaux de voirie

- Autorise le maire à signer le marché à intervenir ainsi que toutes les pièces administratives et financières s'y rapportant.

- Décide de la réalisation de ces travaux sur l'exercice 2012, au second semestre.

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2012, section investissement, chapitre 23.

- Sollicite un fonds de concours auprès de Lannion-Trégor-Agglomération pour la réalisation des travaux de voirie 2012 relatifs aux routes de Croas Diben, de Gouric et de Yell.

Le financement prévisionnel de ces travaux est prévu pour partie par autofinancement et pour partie par la réalisation d'un emprunt bancaire complémentaire et le fonds de concours de LTA.

Avenants pour travaux supplémentaires pour les lots n° 2 et 3 dans le cadre de la rénovation extension des vestiaires douches

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'avenant n°1 au lot n° 2 Charpente bois dans le cadre des travaux de rénovation extension des vestiaires douches du stade de football de Rospez. Le montant de cet avenant est de 902.88 € H.T. et concerne la modification des doublages placo, réalisés de façon suivante:

Ossature métallique isolation laine de verre panneaux de 75 mm et panneaux contreplaqués Wisa Paintsply en collage extérieur de 21 mm finition à pendre. Le nouveau montant du marché pour ce lot n° 2, attribué à l'entreprise Ballouard, passerait à 19 112,45 € H.T. soit 22 858,49 € T.T.C.

L'autre projet d'avenant n°1 concerne le lot n° 3 - Menuiseries extérieures, dont le marché a été attribué à l'entreprise Ballouard. Le montant de cet avenant est de 210.67 € H.T. et concerne la fourniture et pose de tapée d'isolation sur menuiserie au nu du doublage. Le nouveau montant du marché pour le lot n°3 passerait à 11 077.65 € H.T. (soit 13 248.87 € T.T.C.).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à

Conseils municipaux

Séance du 21 mai 2012

l'unanimité,

- Approuve ces projets d'avenant n°1 au lot n°3 - Menuiseries extérieures,
- Autorise le Maire à les signer et les notifier à l'entreprise Ballouard.

Accueil périscolaire à l'école E.Luby - Règlement année 2012-2013

Le Maire présente au Conseil municipal le nouveau projet de règlement de l'accueil périscolaire de l'Ecole Edouard Luby, tenant compte des observations formulées par la CAF des Côtes-d'Armor. Les modalités d'inscription des enfants, de fonctionnement et la vie à l'accueil périscolaire y sont précisées. A noter qu'il est expressément demandé aux parents de respecter les heures d'arrivée et de départ (une facturation supplémentaire sera appliquée en cas de non respect de ces horaires).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ce nouveau règlement pour l'année 2012-2013.

Horaires et tarifs de l'accueil périscolaire de l'Ecole Luby pour l'année scolaire 2012-2013

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de tarification 2012-2013 de l'accueil périscolaire de l'Ecole Luby, tenant compte du quotient familial calculé par la Caisse d'allocations familiales. Il précise, qu'afin de respecter l'horaire de fin de garderie fixé à 18 h 30, un supplément de 1€ par enfant est prévu pour un départ entre 18 h 30 et 18 h 45, et de 3 € pour un départ après 18 h 45.

TARIFS année scolaire 2012-2013:

QF en €	Matin	Soir
< 650	0.75 €	1.50 €
651-850	0.81 €	1.62 €
851-1050	0.86 €	1.72 €
1051-1250	0.91 €	1.82 €
> 1250	0.96 €	1.92 €

Le maire précise que les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaires sont de 7 H 30 à 8 H 35 le

matin et de 16 H 30 à 18 H 30 le soir. Il rappelle au conseil municipal qu'une convention de service a été signée avec la Caisse d'Allocations familiales qui permet, avec l'accord des familles, de consulter sur la base sécurisée CAFPRO, les éléments des dossiers d'allocations familiales des familles, nécessaires à l'application de la tarification

Tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2012-2013 et du mini-camp

Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs de l'ALSH pour la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013. Il informe les membres du conseil de la mise en place d'un mini-camp cet été du 18 au 20 juillet 2012. Le Maire propose de demander aux familles un supplément de 30 € pour le stage de kayak. Le Conseil Municipal

- Approuve la mise en place des nouveaux tarifs suivant le tableau ci-dessous :

TARIFS	GARDERIE		JOURNEE	APRES-MIDI
	Matin 7h30- 9h30	Soir 17h30- 18h30	AVEC REPAS ET GOÛTER	AVEC GOÛTER
A < 550			7,45 €	4,26 €
B 551 à 650	1,50 €	0,75 €	8,51 €	4,79 €
C 651 à 750			9,58 €	5,32 €
D 751 à 850	1,62 €	0,81 €	10,64 €	5,85 €
E 851 à 950			11,70 €	6,38 €
F 951 à 1050	1,72 €	0,86 €	12,77 €	6,92 €
G 1051 à 1150			13,84 €	7,45 €
H 1151 à 1250	1,82 €	0,91 €	14,91 €	7,98 €
I > à 1250			15,97 €	8,51 €
J Extérieur Commune	1,92 €	0,96 €	17,48 €	9,28 €

3 enfants inscrits : -15% à partir de 4 présences par semaine par enfant.

Pour les visites ou les entrées dans les parcs de loisirs à partir de 5 €, il sera demandé une participation de 50 % du coût du billet par enfant.

Le tarif maximum (I) + le coût de l'entrée à plein tarif sera appliqué pour une présence uniquement aux sorties

Les réservations sont fermes et définitives, toute absence non justifiée 5 jours à l'avance ou par un certificat médical sera facturée.

- Décide d'appliquer un supplément de 30€ par enfant pour le stage de kayak lors du mini-camp d'été.

Contrat d'association école Sainte Marie. Détermination du montant à verser pour l'exercice 2012

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2011, relative au contrat d'association avec l'école Sainte Marie, et approuvant le projet de convention dans le cadre de ce contrat,

- Vu la convention signée entre le Maire de Rospez et le Président de l'OGEC de l'école Sainte Marie,

Conseils municipaux

Séance du 21 mai 2012

relative au forfait communal dans le cadre du contrat d'association, en date du 16 juin 2011.

Entendu les explications du maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Fixe comme suit, à l'unanimité, pour l'année 2012, le montant du contrat d'association à verser à l'école Sainte Marie :

- 38 élèves de Rospez concernés. Forfait communal revalorisé : 261,35 € x 2,3 % (indice insee), soit 267,36 € par élève

- montant total du contrat pour 2012 = 10 159,68 €

- imputation budgétaire : Chapitre 65, article 6558. (Crédits inscrits au budget 2012).

- conditions de versement : 1er versement avant le 15 juillet 2012, solde du versement avant le 15 novembre 2012

Convention avec un cabinet de recrutement pour la mission installation d'un médecin généraliste libéral

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différents contacts et les actions engagées afin d'installer un médecin généraliste libéral sur la commune. En effet la commune comptait deux médecins généralistes libéraux qui ont cessé leur activité en fin d'année 2011.

Il propose donc au conseil municipal de faire appel à un cabinet spécialisé dans la recherche de médecins généralistes libéraux ,et porte à la connaissance de l'assemblée municipale le dossier de Europe Médical Consulting France SARL située à Vire dans le Calvados. Le Maire précise qu'il a reçu des informations favorables auprès de confrères maires sur l'activité et les résultats de cette société en matière de recrutement de médecins généralistes.

Il donne lecture au conseil municipal du projet de convention d'assistance en vue de l'installation d'un médecin généraliste libéral sur la commune, établi par cette société. Le coût hors TVA des prestations de cette société est arrêté à la somme forfaitaire de 9 000 € .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve ce projet de convention d'assistance en vue de l'installation d'un médecin généraliste libéral à Rospez , proposé par Europe Médical Consulting France SARL, basé à Vire(14) ,

- Autorise le Maire à signer ladite convention avec cette société.

- Précise que les crédits nécessaires sont prévus

au budget communal en section de fonctionnement, chapitre 01.

Participation de la commune au séjour organisés par la Communauté Centre Trégor à Saumur

Le maire informe le Conseil municipal que 6 jeunes rospéziens participent à un séjour à Saumur organisé par la Communauté Centre Trégor cet été. Comme la Commune ne propose aucune activité pour les jeunes rospéziens âgés de 13 à 17 ans, il a été sollicité, par un parent dont l'enfant participe à ce séjour, une aide financière, car il est demandé pour les inscrits extérieurs à la communauté du Centre Trégor ,un supplément de tarif de 60 €.

Après discussion, le conseil propose une aide financière pour les jeunes rospéziens inscrits au séjour, d'un montant de 30 € en fonction du quotient familial des familles, c'est-à-dire pour un quotient familial inférieur ou égal à 850. Si nécessaire une convention sera établie entre la commune et la Communauté Centre Trégor afin de pouvoir verser cette aide qui viendrait en diminution du coût demandé aux familles de Rospez. Cette décision est approuvée par 10 voix et une abstention.

BOUCHONS D'AMOUR 22



Durant le centre aéré du mois de juillet 2012, sur la proposition de Justine, une mono, les enfants ont voulu collecter les bouchons plastiques pour l'association "Bouchons d'amour 22", pour améliorer les conditions de vie pour les personnes souffrant d'un handicap ou pour aider des opérations humanitaires, en France ou à l'étranger, de façon ponctuelle. Pari gagné, vos enfants ont récolté 5 kg de bouchons remis jeudi 26 juillet, après les explications de Madame Emilienne Pinard, représentante de l'association. Bravo

T'es au courant ?

Réunion d'information des référents électrique pour les tenir au courant

Pour limiter au maximum les coupures de courant dues à des conditions météorologique notamment, une réunion d'information des référents électrique a eu lieu le 12 juin dernier avec les services de l'ERDF « Electricité Réseau Distribution France ». L'activité électrique couvre en effet: La production-Le transport-La distribution-La fourniture. En cas de panne sur le réseau basse tension, ERDF n'a pas d'alerte automatique, alors que sur le 20 000 volts, c'est dans la minute qui suit. Les référents peuvent donc faire remonter les incidents en cas de tempête ou en situation de crise en signalant par exemple des fils électriques tombés sur leur commune à tel endroit ou si un poste de transformateur est endommagé. En faisant ainsi remonter les informations de manière précise, l'ERDF peut mieux localiser les problèmes et intervenir plus rapidement sur le site. Le rôle des référents est une forme de coopération pour anticiper et se préparer à la gestion des incidents d'ampleur, identifier l'incident, être un relais entre ERDF et les habitants.

Ce réseau a été mis en place ici en 2010, alors que dans certaines régions c'est la tempête de 1999 qui a donné l'idée d'un tel dispositif, il a pu être testé grandeur nature lors de la tempête Joachim en décembre 2011. Les informations ont été diffusées régulièrement aux référents, sur l'état des situations au fur et à mesure de l'avancement des conditions météo, permettant ainsi à tous d'être avertis des évolutions sur le terrain.

Plusieurs causes peuvent déclencher des pannes électriques, occasionnant des désagréments, avec souvent des conséquences financières. Les tempêtes en font parties, mais l'entretien autour des lignes est également une des causes essentielles, la chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est la cause numéro 1 des coupures de courant. On ne peut pas éviter les tempêtes mais on peut empêcher des arbres mal implantés ou mal entretenus de blesser des personnes, de provoquer des coupures d'électricité, d'endommager les réseaux. Le propriétaire d'un arbre qui tombe sur le réseau est responsable des dégâts et 70% des incidents sont dus à un défaut d'égavage, d'où l'importance de le réaliser. Pour cela respectez les conditions de sécurité. Les travaux sur des plantations situées à moins de 3 mètres des lignes électriques doivent faire l'objet d'une DR « Demande de Renseignement » écrite à ERDF, puis adresser sa DICT "Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux" à ERDF, tout cela sur des formulaires administratifs. Elaguer est dangereux, n'hésitez pas à confier ce travail à ERDF ou à un professionnel.

Respectez les conseils de sécurité aux abords des lignes électriques. Les travaux agricoles ou sur des chantiers, les élagages, les loisirs nautiques ou aériens et la pêche sont autant d'activités qui vous exposent à des risques. Voici quelques mesures simples: gardez les distances, soyez prudents, ne touchez jamais une branche, un engin ou un objet en contact avec une ligne, consulter les cartes pour connaître les zones à risques, demandez des conseils, vérifiez les vents, etc.

Allier Qualité de service et développement de l'emploi local

Ker Uhel Contacts est une association intermédiaire de services aux particuliers qui intervient sur les cantons de Lannion, Perros Guirec, Plestin les grèves et Plouaret depuis 1984.

KUC, par la mise à disposition de personnel salarié, répond à vos besoins ponctuels ou réguliers et vous libère de vos tâches quotidiennes:

- Ménage, repassage, couture, nettoyage des vitres
- Tonte de pelouse, taille de haie, débroussaillage
- Travaux de bricolage, peinture, tapisserie, électricité, maçonnerie, couverture, menuiserie, aide au déménagement
- Vous accompagne à vos rendez-vous et vous aide à faire vos courses

KUC est une association agréée par l'état et vous permet dans le cadre des emplois familiaux de déduire du montant de votre impôt l'équivalent de la moitié de vos factures (selon réglementation en vigueur)



126, rue de l'aérodrome
Espace Pégase Sud
22300 Lannion
02.96.48.11.25
kuc@wanadoo.fr

Relais Parents Assistantes Maternelles

Au regard du faible nombre de places de garde d'enfants encore disponibles sur la commune, le RPAM Lannion-Ploubezre-Rospez-Ploulec'h organisera une réunion d'information sur le métier d'assistante maternelle à Rospez au courant du mois d'octobre. Vous serez averti par voie de presse sur la date.

les assistantes maternelles

Françoise Caillebot, Convenant Nonen	02 96 38 40 82	Sarah Le Goff, Convenant Dillec	02 96 38 40 30
Marie-Noelle Desbois, Le Carpont	02 96 38 00 31	Michèle Le Maguer, Route de Lanmerin	02 96 38 08 39
Karine Geffroy, Le Carpont	02 96 38 45 99	Muriel Le Nouen, Convenant Yel	02 96 38 49 51
Catherine Guégan, Le Carpont	02 96 38 44 54	Delphine Lecuyer, Les Magnolias	06 59 27 11 25
Claire Guigni, Convenant Glas	02 96 38 44 80	Aurélienne Lenoel, La Ville Blanche	02 96 37 04 47
Cécile Guimard, Le Carpont	02 96 38 44 50	Christine Menotti, Convenant Dillec	02 96 38 45 45
Anne-Yvonne Guyomard, Convenant Nonen	02 96 38 44 32	Sandrine Parlouer, Route de Goasper	02 96 37 63 20
Danielle Guyomard, Le Carpont	02 96 38 40 94	Cindy Raher, La Ville Blanche	06 85 45 88 17
Marie-Françoise Le Blanc, Chemin Vert	02 96 38 40 85	Yvonne Rouzault, Route de Lanmerin	02 96 38 07 51
Christelle Le Coq, Route de Lanmerin	02 96 38 05 42	Réjane Tanneau, Convenant Nonen	02 96 38 49 00
Danièle Le Gall, Convenant Nonen	02 96 38 49 70		
Catherine Le Gentil, Croix Rolland	02 96 38 45 59		

les naissances

Enora Belmon, le 4 janvier
Shanna Jarret, le 21 janvier
Jade Lenoël, le 21 février
Kylilian Caffart, le 20 avril
Lindsay Connan, le 11 mai
Yanis Amouret, le 21 mai
Titouan Gilbert, le 30 mai
Lise Marquis-Pipelier, le 8 juin

les mariages

Michel Moretti, Montauban et Elodie Mazery, Rospez, le 21 avril
Ludovic Trublet, Rospez et Nadège Saliot, Rospez, le 26 mai
Claude Soulabail, Rospez et Ana Ferreira, Lannion, le 7 juillet
David Poncin, Ploëzal et Karine Le Moal, Rospez, le 14 juillet

les décès

Hervé Chambry, le 28 janvier
Annick Guézéneq, le 31 janvier
Jean Tanguy, le 31 janvier
Yves Léon, le 8 mai
André Le Peulson, le 7 juin
Yvette Lassalle, le 13 juin
Jean Le Moal, le 23 juin
Patrick Gourmelon, le 25 juin
Marie Feutren, le 25 juin

les demandes de permis de construire

Stéphane Bonniec, Pen Bouillen, 2 poulaillers et 2 magasins
Sébastien Le Vaillant, Route de Lanmérin, garage
Eric le Gall, Convenant Nonen, extension maison individuelle
Mme Fuhrer, Crec'h Quiniou, véranda et abri bois

Yannick Le Maguer, Convenant Nonen, abri de jardin
Michel Maligo, Coatarael, abri de jardin
Nexia environnement, Convenant Nonen, panneaux photo-voltaïques
Yannick Lagadec, Route de Lanmérin, pose de vélux
Gertraud Fuhrer, Crec'h Quiniou, véranda et abri bois
Pierre Brocher, Le Carpont, abri de jardin
Yvonne Rouzault, Route de Lanmérin, garage
Erwan Luron, Route de Lanmérin, clôture
Jean Hervé Le Bris, Kernevez, extension maison
Charles Thomson, Le Vot, porte et fenêtres de toit
SDE22, Park Guen, poste transfo et distribution électrique
Alain Menotti, Convenant Nonen, mur de clôture

les déclarations préalables

Thierry Person, Convenant Yel, abri de jardin, carpont sur garage existant
Germain Le Bronnec, Impasse du stade, véranda
Olivier Thorey, Cité Bodiou, fenêtre de toit
Gérard Masson, Les Magnolias, baie vitrée en place portail garage
Christian Querrec, Convenant Nonen, fenêtre
Laurent Chapelain, Placen Gren, clôture en bois
Jeannine Le Gall, Kerhuel, bardages pignons
Nicole Wassermann, route de Quemperven, abri voiture
Philippe Le Maitre, Convenant Glas, fenêtre de toit
François Jézéquel, Convenant Nonen, extension

Les petites mains

Suite à l'exposition de décembre 2011, cinq adhérent(e)s ont intégré l'association de broderie « Les Petites-Mains ». Notre groupe comprend maintenant sur les 20 adhérent(e)s, trois Rospéziens dont un brodeur. Tout au long de l'année nous nous réunissons pour broder dans la convivialité les mardi et vendredi de 20h à 22h et le jeudi de 14h à 16h suivant nos disponibilités. Chacun brode ses ouvrages personnels, un échange des savoirs s'effectue suivant les demandes. Des formations sont dispensées par des adhérentes « expertes » sur des thèmes recensés lors de l'assemblée générale (ex : Glazig, broderie traditionnelle, jours ...).

La sortie de fin d'année s'est déroulée le 2 juin au château de Kergrist à Ploubezre ce qui nous a permis d'admirer les broderies Glazig des élèves de Pascal Jaouen.

Les réunions s'arrêtent la première quinzaine de juillet et reprendront la 1ère semaine de septembre 2012. Si vous souhaitez nous rejoindre, pour partager notre passion, vous pouvez contacter la présidente, Michelle Souêtre au 02-96-48-09-93.

Bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Ecole Edouard Luby



La Hunaudaye

Les élèves de CE1 et CE2 de l'école Edouard Luby ont fait un voyage dans le temps en visitant trois châteaux d'époques différentes : La Hunaudaye où les enfants ont participé à un atelier d'enluminure ainsi qu'à un jeu de l'oie géant, Kergrist (visite des pièces meublées et des jardins) et La Roche Jagu (découverte des senteurs, des plantes médicinales et de l'histoire du parfum).

Les cm1 de l'école publique à la découverte du kayak

A l'occasion d'un cycle de 6 séances dont une dernière consacrée à une petite randonnée le long du Léguer, les CM1 de la classe de M. Etévenard ont découvert avec bonheur les joies du kayak de rivière. L'encadrement par les moniteurs du club de Lannion leur a permis de progresser rapidement dans l'acquisition des manoeuvres de bases leur permettant d'atteindre une certaine autonomie sur l'eau.



Les As du volant

Les As du volant, l'association loisir de badminton de Rospez, ont entamé leur cinquième année d'existence en septembre 2011.

La progression est constante depuis 2007, de 26 adhérents nous passons à 42 en 2012.

Les séances ont lieu deux fois par semaine: le lundi et le mercredi de 19h30 à 22h00 (nouvel horaire).

La cotisation annuelle est de 25 € et de 12,50 € pour les étudiants majeurs (durant les vacances scolaires). Le demi-tarif est également exercé pour les arrivées après mars. Les personnes souhaitant s'inscrire en cours d'année le peuvent, les informations concernant l'inscription sont données lors d'une séance d'essai. La cotisation comprend l'assurance, l'achat des volants et la fourniture d'une collation lors des tournois.

Les débutants sont les bienvenus et les plus confirmés se font un plaisir de montrer les gestes et techniques qui permettent de progresser rapidement.

Les séances se déroulent dans une bonne ambiance de convivialité et un esprit fair-play.

La salle dispose de cinq terrains équipés de poteaux et filets. Les volants sont aussi fournis.

Le club est associé avec d'autres clubs loisir de la région pour organiser des tournois amicaux. Le rythme est d'une rencontre par trimestre. Des tournois internes sont également prévus deux à trois fois par an. Les as du volant participent régulièrement à des tournois pour des œuvres caritatives.



Constitution du bureau actuel



Président:	ROUSSEAU Michel (02.96.38.48.66)
Président adjoint:	ROBERT René
Trésorier :	SAIDI Taofik
Trésorier adjoint:	MOUILLAUD François
Secrétaire:	COQUILLE Gilles
Secrétaire adjoint:	LE COM Edmond
Webmaster:	TOURNIER Christian



Pierre Thierry a en charge l'organisation des tournois.
<http://www.lesasduvolant.sitew.fr>

Les associations s'investissent

Le club de football du CS Rospez a mobilisé le savoir faire de quelques bénévoles pour réaliser l'entretien du terrain de football. Yvon Davaï, Alain Perron, Louis Berthou et Joseph Rivoalan ont entrepris de faire la chasse aux mauvaises herbes, l'interdiction d'utilisation de désherbant oblige. Cette opération doit garantir une bonne condition de reprise la saison prochaine, sur un terrain laissé libre depuis un an par les équipes seniors pour cause de rénovation des vestiaires.

L'ACR n'est pas en reste. Un petit groupe dévoué de l'ACR s'est donné rendez-vous dans la cour de Ty an Holl à la fin du mois de juin, dans le but d'une réfection de la cour. Ils ont ainsi étalé du sable de grou, fourni par les services communaux.

MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES DU CSR,
DE RO'SPERED ET DE L'ACR

Du côté de Ro'spered, c'est la section dessin qui s'est investi. Après le départ des cyclos vers leur nouveau local, la municipalité a décidé de mettre à disposition de la section dessin l'ancien local. Mais une réfection de la peinture était nécessaire. Denis Sidaner et son équipe se sont mobilisés pour rajeunir les murs et les sols; l'éclairage sera également ajusté (voir section Ro'spered).



THEATRE

La troupe ZANZIB'ART a une nouvelle fois conquis le public venu nombreux les 26 et 27 avril 2012.

Les plus jeunes, encadrés par Régis GUEGOU et Sandrine JOUAN, ont interprété avec beaucoup de talent « appelez la Police ».

Après ce magnifique début de soirée, les adultes ont succédé aux jeunes, en interprétant avec brio une comédie en trois actes «HAPPY BIRTHDAY», entraînant le public dans une ambiance gaie et délurée.

Après ces deux belles soirées, rendez vous est donné pour l'année prochaine. La troupe Zanzib'art fêtera ses dix ans. Une pièce en 5 actes est déjà programmée, mettant en scène 12 acteurs qui vous feront vivre encore quelques moments de bonne humeur.



DELIRE ASSURE !!! Responsable de l'activité : André Le Manchec

DESSIN - PEINTURE



C'est parti, nous avons reçu la clef d'un nouveau local où nous pourrons nous adonner aux joies du dessin et de la peinture. Il y a, certes, quelques travaux d'aménagement pour le rendre opérationnel, tels qu'un bon nettoyage et un bon coup de peinture. Nous nous sommes attelés à la tâche: le vieux papier peint est enlevé, les vieux équipements sont décrochés des murs. Murs qui, après rebouchage des trous et nettoyage, sont prêts à recevoir la peinture. Un nouvel éclairage plus diffus va être installé par la municipalité (merci Titi).

Les travaux devraient être terminés pour fin juin, nous pourrons donc intégrer notre nouvel atelier en septembre. Nous avons le projet de le décorer par des fresques murales, réalisées, bien sûr, par les artistes de la section dessin - peinture de Rospered.

Responsable de l'activité : Denis Sidaner

PATRIMOINE

Au cours du premier semestre 2012, la section a continué ses recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Cela s'est concrétisé par plusieurs actions de collecte et de diffusion des résultats à savoir:

Démarrage de la photocopie des documents d'archives d'Alain Sonneck prêtés par la Médiathèque de Lannion. Ce n'est pas un mince travail, car Alain Sonneck, qui fut correspondant du Trégor dans les années 1980, a réalisé un travail considérable de collecte et de recopie de documents sur Rospez : 11 cartons d'archives sont à notre disposition !!

Participation à l'exposition tripartite aiguilles rospéziennes - section peinture et groupe "patrimoine" de Ro'spered le 24 mars, salle municipale. Le groupe a proposé à l'intention des visiteurs un ensemble de 14 panneaux dédiés à l'histoire et au patrimoine de la commune;

Visite d'Alain Sonneck : le groupe a eu le plaisir d'accueillir en mai Alain Sonneck avec qui il entretient une collaboration suivie depuis une dizaine d'années. Ses travaux ont constitué une base précieuse pour le démarrage de ses activités. Le groupe patrimoine lui voue une très grande reconnaissance;

Accompagnement des élèves du CM2 au roussoir de Brozos le 22 juin (ou routoir à lin) dans le cadre d'un projet pédagogique de l'école Edouard Luby;



Préparation d'une exposition dédiée à la chapelle Saint Dogmaël. Différents documents (tableaux - peinture et dessin - articles, contexte historique et géographique) seront présentés à l'intérieur de la chapelle le jour du pardon, le 1er juillet.

Membres du groupe : Jean Paul Lahuec - Albert Luron - Michel Maligot – René Minot – Alain Sinelnikow

Pour tout renseignement de l'une de ces activités : Alain Sinelnikow tel : 02 96 38 09 86

Dernière minute: un fest-noz sera organisé par Ro'spered le 15 décembre 2012 en faveur du Téléthon.

L'amicale cyclotouriste Rospez

Cette année 2012 est marquée par l'inauguration du nouveau local de l'A C Rospez. Un local en rez de chaussée plus adapté et plus aéré. L'amicale remercie la municipalité pour ce local qui sera bien utile pour les 226 adhérents de l'association.

La Rospézienne a connu cette année un succès très important avec 526 cyclos dont 115 vététistes. Merci à tous les participants et bravo à Ploubezre qui a remporté pour la 3ème fois le trophée.



Dans le cadre de la mise en place du calendrier des manifestations et festivités prévues pour l'année 2013, les président(e)s des associations sont invitées à la réunion qui aura lieu le vendredi 21 septembre 2012, à 18h, dans la salle du conseil municipal.

La préparation des calendriers de la salle des fêtes, de la salle des associations, de Ty an Holl et de la salle des sports sera à l'ordre du jour.



RENCONTRE AVEC LES ECOLES DU SECTEUR DE LANNION

Le mardi 29 mai dernier, les enfants du CE1 jusqu'au CM2 de l'école Sainte Marie de Rospez sont allés à la rencontre de leurs camarades du secteur. En effet, les écoles de Sainte Marie de Rospez, Jeanne d'Arc de Lannion et du Sacré Cœur de Brelevenez ont décidé de se réunir pour une après-midi basée sous le thème de la fraternité. Plus de 300 élèves se sont retrouvés pour cette après-midi exceptionnelle dans le parc du lycée Bossuet à Lannion.

L'après-midi a débuté par un pique-nique convivial dans le parc, puis, à travers différents ateliers : sportifs, culturels et de chants, tous les enfants ont pu relever des défis divers et les résoudre en équipe. L'après-midi s'est terminée par une célébration sous la thématique de la fraternité.



Sur le temps du midi, tous les acteurs se sont regroupés autour du traditionnel tir à la corde. La participation des collégiens « parrains d'équipe », d'une équipe d'enseignants et de personnels du Lycée a contribué à la réussite de cette journée ! Un grand merci à tous, aux accompagnateurs (parents, grands-parents), aux enfants et aux enseignants.

La fête du bilinguisme à Pommerit-Jaudy

La 5^{ème} rencontre sportive départementale bilingue, organisée par l'Enseignement Catholique et l'UGSEL a eu lieu le vendredi 25 mai au lycée d'Enseignement Agricole Privé de Pommerit-Jaudy.

350 enfants, de la petite section au CM2, se sont retrouvés pour participer à des ateliers divers :

-un atelier sportif sur le thème : « Courir, sauter et lancer » en lien avec les J.O de Londres 2012,

-un atelier culturel (Jeux bretons, musique et danse bretonne)

-un atelier artistique (Poésies, comptines, chants et lecture de contes).

"Le Corps dans tous ses Etats"

Dans le cadre de leur projet sur « comment exploiter le corps pour communiquer avec les autres, ou le corps dans tous ses états », les élèves de CM1/CM2 et de Cycle 3 Breton avaient pour objectif de travailler sur le corps humain.

Le projet comportait différents travaux dans plusieurs disciplines :

* En sciences, avec la découverte du corps humain (Etude du squelette, des mouvements corporels, le don du sang...)

* Un travail sur la maîtrise de son corps en mouvement dans des activités artistiques (semaine cirque et activités de danse contemporaine).

* En arts plastiques : participation au projet départemental « Trans'Arts » sur le thème du corps. Réalisation de différents travaux sur les artistes comme Matisse, Picasso, Calder, Kandinsky, Warhol etc... . Expression libre sur l'art brut et primitif ou encore réalisation de sculptures en volume avec le même esprit de «comment exploiter le corps humain dans l'expression artistique »

Les enfants des deux classes ont pu exposer leur travail
dans le hall de l'hôpital de Lannion du 12 au 22 juin.

TOURNOI DE VOLLEY AVEC LES ECOLES DU SECTEUR

Mardi 5 juin dernier, les élèves du CM1 et du CM2 de l'école Sainte Marie de Rospez ont participé au tournoi annuel de volley-ball des écoles du secteur. Les enfants se sont retrouvés avec leurs camarades des écoles de Langoat, La Roche Derrien, Kermaria Sulard et de Trévou Tréguignec. Cette après-midi était organisée par l'ASPTT de Lannion, sous la direction de Nathalie Prigent. Cette dernière les a entraînés durant 5 semaines. Les enfants ont ainsi pu s'affronter en petits matchs de quelques minutes en respectant parfaitement les règles du volley.



PERMIS PIETONS A L'ECOLE SAINTE MARIE

Tous les élèves de CE1 et CE2 de l'école ont travaillé pendant le mois de juin sur le code de la route et comment devenir un bon piéton. Les enfants ont été initiés aux dangers de la route, qui sont parfois nombreux, par les animateurs de la gendarmerie et leurs enseignants.

L'examen a été réussi avec succès par tous les enfants de l'école.



CONCERT CHŒUR D'ECOLES POUR LES ELEVES DE SAINTE MARIE DE ROSPEZ

Comme tous les ans, les élèves de CM1/CM2 de l'école Sainte Marie ont participé au concert Chœur d'écoles. Cette année ils se produisaient à l'Arche de Tréguier en compagnie de l'école St Georges de Pleubian. Les douze chants ont été appris tout au long de l'année et ont été interprétés avec ferveur et application le soir du concert. Un beau final à ce projet d'année qui a été ovationné à la fin du spectacle par des parents admiratifs.



ACTIVITE « VELO » AU 3^{ème} TRIMESTRE CHEZ LES CE1/CE2

Durant le 3^{ème} trimestre, les élèves de CE1/CE2 ont pu s'adonner aux joies du vélo et de sa maîtrise. Passage entre des plots, éviter des obstacles, attraper des objets, parcours divers et variés étaient au programme de ces activités.

Les enfants ont pu apprécier cette nouvelle activité physique avec gaieté !



Visite à la médiathèque pour les GS/ CP

Dans le cadre de leur projet d'année sur les différents types d'écrits, les GS/CP se rendent régulièrement à la médiathèque de Lannion : découverte des lieux avec une des animatrices de la médiathèque, recherche de livres sur les thèmes étudiés en classe, choix d'un livre, album ou documentaire.

Lors de chaque visite, les élèves rentrent avec le livre qu'ils ont choisi.



CREATION DE JEUX EN PS/MS et GS/CP

Dans le cadre de la semaine du cirque, les élèves de GS/CP ont étudié un nouveau type d'écrit en liaison avec leurs camarades de PS/MS : la règle du jeu.

Pendant que les élèves de PS/MS fabriquaient un jeu de 7 familles sur le thème du cirque, les élèves de GS/CP planchaient sur la lecture d'une règle du jeu.

Les enfants ont étudié le vocabulaire du cirque, la lecture des

cartes et appris les règles du jeu en s'imprégnant de la conduite à tenir lors d'un jeu dit « de société ». Puis les 2 classes se sont réunies pendant plusieurs séances pour jouer ensemble !

Brezhoweb : 1, 2, 3 ! Tremenet omp er skinwel !

D'ar merc'her 21 a viz meurzh eo tremenet Maël, Klervie hag Adèle er skinwel. Kemeret o deus perzh en abadenn « 1, 2, 3 ! » war Brezhoweb.

Le mercredi 21 mars Maël, Klervie et Adèle ont participé à l'émission « 1,2,3 ! » sur Brezhoweb.

A-raok mont war ar leurenn filmañ e oa ret dimp bezañ pintet!

Avant de passer sur le plateau, il fallait se faire maquiller!

Kreskiñ a ra ar stress evit hon zri emstriver meur a vunutenn a-raok penn-kentañ an abadenn...

Le stress monte pour nos trois candidats, quelques minutes avant le début de l'émission...

Kroget eo ! **C'est parti!**



INSCRIPTIONS A L'ECOLE SAINTE MARIE

La directrice de l'école se tient à la disposition des familles pour les inscriptions pour la rentrée prochaine. Si vous souhaitez visiter l'école, ou demander de renseignements sur nos deux filières : français/éveil à l'anglais et bilingue français/breton vous pouvez nous joindre au 02-96-38-02-08, par mail saintemarie.rospez@wanadoo.fr ou visiter notre site internet <http://rospez.e-monsite.com>



**LA BIBLIOTHEQUE : prendra ses congés d'été
du 10 JUILLET au 28 AOUT inclus.**

Prochaine réunion des bénévoles le JEUDI 30 AOUT 2012 à 19H00 à la bibliothèque.
Si vous souhaitez vous renseigner pour intégrer le groupe des bénévoles, n'hésitez pas à venir à cette réunion !

L'équipe vous souhaite bonnes vacances et bonne lecture !

CS Rospez

Après une saison 2011 - 2012 pleine de promesses avec une 3ème place pour l'équipe A et une 2ème place pour l'équipe B, les seniors vont reprendre début août avec pour objectif le match de coupe de France à la fin Août. Le championnat reprendra en septembre (Tous les futurs joueurs sont les bienvenus - de juniors à vétérans) :

Renseignements au 06 81 01 50 26

Pour les jeunes U 15 - U 17, les entraînements reprendront fin août, les équipes étant en entente avec Coatreven et Servel.

A l'école de foot la saison dernière a été une très bonne saison avec quelques beaux tournois : Ploubezre, Bégard, Cavan, Lannion. A la rentrée le club engagera deux équipes en U13.

L'école de foot accueille les enfants nés entre 2000 et 2007

Le début de saison est programmé pour début septembre

Renseignements au 06 09 55 04 09

Site Internet : csrospez.blogspot.com

Adresse : cs.rospez22@gmail.com

Le club a organisé sa traditionnelle journée de fin de saison à l'attention des plus jeunes. Un mini EURO 2012 était organisé. Parents et joueurs se sont adonnés aux joies du football une bonne partie de l'après midi, avant de terminer cette journée par des grillades... dans la bonne humeur.



Un service de Lannion Trégor Agglomération

La navette express est un service de transport à la demande pour les personnes souhaitant se déplacer sur l'un des arrêts des communes de

Lannion, Ploubezre, Ploulec'h et Rospez.

Un véhicule viendra vous chercher à l'arrêt le plus proche de chez vous, après un simple appel téléphonique.

Comment ça marche ?

Etape 1

Je téléphone au plus tard la veille au numéro suivant

 N°Azur 0 810 22 22 22

Etape 2

Je réserve mon trajet et donne des indications sur mon point de départ et d'arrivée

Etape 3

Le jour J, le bus vient me chercher à l'arrêt convenu

La navette express est assurée

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00



Liste des points de montées /descentes du lundi au vendredi

Lannion

Beg Leguer
Beg Al Lann
Bienfaisance
Buhulien
Boulevard Louis
Guilloux
Champ Blanc
Côte du Rest
Croix de St-Ugeon
Ecole du Rusquet
Ernest Renan
Foyer Hernot
Gare Clémenceau
Garenn C'Hlas
Géant
Haut de Kerlitous
Hôpital
Hôtel de Ville
Intermarché St-Marc
Kerlitous Nod'Huel
Kerilis
Kerilis Adapei
La Clinique
Leclerc St-Pierre
Loguivy-les-lannion
Moulin de Kerneguez
Park Nevez
Paul Claudel
Place du Marchallac'h
Pen Ar C'hra
Pen Ar Ru
Pors an Duffec
Pouldiguy Bouille

Pouldiguy Picasso

Quai d'aiguillon
Quai de Viarmes
Rond-point Bel Air
Rond-point St-Marc
Route du Yaudet
Rue de Tréguier
Rue des Cordiers
Rue des Haras
Rue du Forlac'h
Rusquet Sud
Savidan
Soisbault
Stade Bel Air
St-Anne Médiathèque
St-Nicolas
St-Yves
Troguéry
Ty Ar Yugale Vian

Ploubezre

Ploubezre La Poste
Keravel
Kerbiriou
Les coteaux de Buzulzo

Ploulec'h

Ploulec'h Bourg
Le Yaudet

Rospez

Rospez Bourg



Vous souhaitez préparer vos déplacements sur Lannion-Trégor ou sur toute la Bretagne, alors simplifiez-vous la vie en utilisant Breizhgo.com.

Breizhgo est un nouveau site régional pour faciliter les déplacements en transports publics.



L'Office de tourisme communautaire propose depuis l'année dernière la location de vélos à assistance électrique. Une soixantaine de vélos pourront être loués * dans quinze points de Lannion-Trégor Agglomération (offices de tourisme, campings municipaux, chez des partenaires).

Vélek'tro libre !

Pendant vos vacances, laissez de côté votre voiture au profit du vélo pour vous détendre et pédaler en toute liberté. Eveillez vos sens et partez à la découverte de nombreux parcours touristiques en vélo (pour connaître les circuits, renseignez-vous auprès des offices de tourisme ou procurez-vous le "Guide Trégor à bicyclette" édité par le Trégor et Trégor bicyclette).
Des vélos à louer à la demi-journée ou à la journée.

Vélek'tro pas cher !

Des tarifs très attractifs :
5 € la journée
3 € la demi-journée

Vélek'tro facile !

Grâce à l'assistance électrique, rouler sur notre territoire vallonné, gravir les côtes, devient une vraie partie de plaisir. Vous pourrez également parcourir une plus grande distance en vélo électrique, en comparaison à un vélo classique.

Vélek'tro écolo !

Le vélo est une alternative à la mobilité avec toutes les valeurs qui en découlent : mobilité active et éthique, mieux-être et mieux-vivre.
Optez donc pour un mode de transport doux, non polluant, silencieux et plus économique.

Vélek'tro location :

- Louez les Vélek'tro :
- dans les offices de tourisme de la Baie de Lannion, de la Côte Sauvage de granit rose, la Lieue de grève.
 - dans les campings municipaux : Plestin-les-Grèves, Trédrez-Locquémeau, Lannion, Louannec, Kermaria-Sulard, Trélévern, Pleumeur-Bodou
 - chez nos partenaires : à l'hôtel Kyriad de Lannion et au Château de Rosanbo à Lanvellec

*Location possible pour toute personne en capacité d'utiliser un vélo de 25 kg dans le cadre du service de location (environ 16 ans).

Un moment de Détente ...

		7	9				4	
				4	5	6	7	
			6					2
1	9	5				8		
3								1
		8				2	5	3
2					7			
	6	9	5	3				
	4				9	5		

9	7							
				9	2	7	4	
	4				9		6	
3			1	6			5	
	4			8	3			2
5		2				1		
1	9	8	6					
						3		9

LES INFOS PRATIQUES

La Mairie

Du lundi au vendredi,
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h45
Fermée le samedi (sauf permanences)
02 96 38 07 15

Les permanences de vos élus

Jacques Robin, Maire

Lundi, jeudi, de 10h00 à 12h00
Samedi, de 10h30 à 12h00

Michel Le Gall, 1er adjoint

Travaux de bâtiments, urbanisme,
Jeudi, de 11h00 à 12h00

Martine Le Deuc, 2ème adjointe

Affaires sociales,
Sur rendez-vous

Yannick Prigent, 3ème adjoint

Travaux de voirie, affaires agricoles,
environnement,
Mardi, de 11h00 à 12h00

Thierry Mahé, 4ème adjoint

Vie associative, communication,
information,
Samedi, de 10h30 à 12h00

Guy Lahay, 5ème adjoint

Enfance jeunesse animation, affaires
scolaires,
Samedi, de 10h30 à 12h00

Les services

La poste

Du mardi au vendredi, De 9h à 12h30 et
de 14h à 17h00,
Le samedi, de 9h30 à 12h

La bibliothèque

Le samedi, de 10h30 à 12h
Le mardi, de 18h30 à 19h30
Le 1er mercredi du mois, 10h à 11h*
* réservé aux petits accompagnés de leur
maman ou assistante maternelle.

PHARMACIE

Thérèse Vicente

10, place du centre
02 96 38 07 64
Fax: 02 96 38 44 19

Taxi – Transport malades assis

Gilbert Duval

Pennec Izellan Buhulien
06 30 78 91 02
02 96 46 47 92

Cabinet d'Infirmières André Le Lay Levieux et Morin

1 rue de Buhulien
02 96 38 07 47

Masseur Kinésithérapeute

René Thuault

Place de la Mairie
02 96 23 07 98
06 81 07 57 64

Centre hospitalier

Rue Kergomar Lannion
02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor

Rue Docteur Feuillu Lannion
02 96 46 65 65

Maison médicale, CHU lannion

L'accueil et la prise en charge des
patients le soir et WE sont assurés par
des médecins libéraux dans les locaux
des consultations externes. Il est néces-
saire d'appeler le 15 avant de s'y rendre.

Les horaires d'ouverture:

- En semaine, de 20h à 24h
- Le samedi, de 13h à 24h
- Le dimanche, de 8h à 24h

S.A.M.U. 15 ou 112

Pompiers 18 ou 112

Police 17

Gendarmerie 02 96 37 03 78

GDF (sécurité dépannage)

0810 433 022

Urgence dépannage électricité

0810 333 122

Solidarité

Restaurants du coeur

Distribution alimentaire, aide à la
personne.
Rue du Calvaire à Servel
02 96 47 26 18

Banque alimentaire

Aide alimentaire par l'intermédiaire du
CCAS.
126, rue de l'aérodrome à Lannion
02 96 37 13 23

Secours catholique

Association caritative reconnue d'intérêt
publique,
4, rue du Petit Forlac'h à Lannion
02 96 37 98 51

Secours populaire

Aide alimentaire et vestimentaire,
1, rue de Beauchamp à Lannion
02 96 46 51 14

Croix-rouge française

Accueil de personnes en difficulté,
distribution alimentaire, formation

secouriste

7, rue de Beauchamp à Lannion
02 96 37 74 18

La communauté d'agglomération

Lannion-Trégor Agglomération

1, rue Monge à Lannion
02 96 05 09 00

Transports intercommunaux

Les transports intercommunaux
Lannion-Trégor (TILT) proposent aux
usagers une déserte des communes du
territoire communautaire, via des lignes
régulières ou des lignes à la demande.
<http://www.lannion-tregor.com>

Consommation

Union locale CLCV

Défense des consommateurs, des
locataires, des usagers et du cadre de
vie
5, rue de Broglie à Lannion
02 96 48 07 46

UFC-Que Choisir

Défense des consommateurs
1, rue Ampère à Lannion
02 96 20 58 76

Impôts

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,
54, rue de Kra Douar à Lannion
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à
12h et de 13h30 à 16h15
02 96 48 95 94

Trésor public

Trésorerie principale,
2, quai de Viarmes
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et
de 13h à 16h30 (16h le vendredi)
02 96 46 76 10

Utile

Centre anti-poisons Rennes

02 99 59 22 22

Sida Info Service

N° Vert® : 0 800 840 800

Drogues Alcool Tabac Info Service

N° appel gratuit : 0 800 23 13 13

Ecoute cannabis

N° à tarif spécial : 0 811 91 20 20

Ecoute alcool

N° à tarif spécial : 0 811 91 30 30

AVIS DE RECHERCHE



**Les bénévoles de la bibliothèque lancent
cet avis de recherche**

A qui appartient cette petite frimousse ?

**Plusieurs personnes ont fait dons d'ouvrages à
notre bibliothèque.**

**Cette photo se cachait dans un livre...
Nous aimerions la remettre à qui de droit!**

L'équipe des bénévoles.